

Réf: Dossier N° 126814

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « APSA SARL »

Siège social Abidjan, Anyama, ANYAMA CEG EXTENSION FACE
A LA CLINIQUE SANTE, Lot 10, Ilot 343

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 18/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « APSA SARL »

Objet : BTP ; Construction ; Bâtiments ;

- Génie Civil,
- Rénovation bâtiments,
- Electricité ; Plomberie ; peinture bâtiments,
- Commerce Général ;

Prestations diverses.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, ANYAMA CEG EXTENSION FACE
A LA CLINIQUE SANTE, Lot 10, Ilot 343

Dirigeant(s) : M DRAME MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06616 du 22/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33203/GTCA/RC/2022 du 22/07/2022

Pour Avis

Le CEPICI

